



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 19 décembre 2024

## OBJET :

DE-24-12-1-14) CESSION D'UN LOT DE COPROPRIETE DANS  
L'IMMEUBLE SIS 128 RUE DEFRANCE A LA VINCEM

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 05 décembre 2024 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT, Maire.

Présents : Mme LIBERT, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, Mme SERVIAN, M. PITAVY, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme BALAGNARANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN.

Absents excusés : M. CHARDON (pouvoir à M. BENSOUSSAN), Mme BOILOT (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), M. EPINAT (pouvoir à M. POLITZER).

Absents : M. GAGNY .

Secrétaire de séance : Mme RANIERI

*Le Conseil...*

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20241219-lmc1H12578H1-DE  
Date de réception en Préfecture : 20/12/2024  
Date de Publication : 20/12/2024

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la décision n° DM-24-004 en date du 16 janvier 2024, par laquelle Madame le Maire a préempté les lots de copropriété 10 et 12 dans un immeuble sis 128 rue Defrance-130 rue Pasteur au prix de 350 000 € ;

Vu la délibération n°DE-24-06-1-21 du Conseil municipal, en date du 26 juin 2024, approuvant la cession du lot 10 à la Foncière Centres-Villes Vivants ;

Vu la proposition d'acquisition du lot n° 12 émise par la VINCEM, société d'économie mixte de la Ville de Vincennes au prix de 150 000 € ;

Vu l'avis de la direction départementale des finances publiques en date du 12 janvier 2024 ;

Considérant que la Ville de Vincennes et la VINCEM poursuivent des objectifs communs en matière d'habitat et de mixité sociale et que l'acquisition de ce bien par celle-ci permettra d'y contribuer ;

Considérant que la Ville a cédé le lot n°10 à la Foncière Centres-Villes Vivants au prix de 200 000 € ;

Après avis de la commission Sécurité publique, Affaires juridiques, Développement économique, Domaine du 11 décembre 2024,

## D É L I B È R E

*à l'unanimité,*

ARTICLE I : Approuve la cession du lot n° 12 dans l'immeuble sis 128 rue Defrance-130 rue Pasteur à la VINCEM, société d'économie mixte de la ville de Vincennes au prix de 150 000 €.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer tous les actes et documents afférents à cette transaction.

Pour extrait conforme,  
Le secrétaire de séance

*Signé*

Le Maire

*Signé*